



**UDC Vaud**  
Union Démocratique du Centre



**Jean-Claude Mermoud**  
**Conseiller d'Etat**

**Chef du DIRE**  
Château cantonal, 1014 Lausanne

**Tél: 021 316 40 01**  
**Fax: 021 316 40 05**

**jean-claude.mermoud@vd.ch**

[Centre Droite Vaudois >>](#)

[Activités et actions politiques au cours de la législature 2002-2007 >>](#)

[Une motivation personnelle intacte >>](#)

[La vision d'un engagement politique >>](#)

[La volonté de poursuivre >>](#)

[S'engager pour des projets >>](#)

[En aparté... >>](#)

## Résumé des activités et actions politiques au cours de la législature 2002-2007

Débutant cette législature au sein du département qu'il occupait déjà depuis 1998, le Département de la sécurité et de l'environnement (DSE), Jean-Claude Mermoud a poursuivi l'objectif initié par ses prédécesseurs de renforcer la prévention et la sécurité.

A travers Police 2000, il a cherché la concertation avec les communes pour proposer un modèle de réorganisation des polices cantonale et communales, visant à harmoniser les intérêts de police secours et de proximité. Il s'est montré déterminé dans la lutte contre le trafic de stupéfiants en menant par exemple des opérations de type STRADA.

Sur le plan de l'environnement, il a œuvré à l'introduction d'un Programme cantonal de développement durable par l'instauration d'un Agenda 21 ainsi qu'au développement d'une politique énergétique dynamique. Dès janvier 2004, le service de l'aménagement du territoire (SAT) est rattaché au DSE. Jean-Claude Mermoud s'y occupe notamment de grands dossiers tels que la révision du Plan Directeur cantonal (PDcn), le projet pilote pour l'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et diverses autres politiques régionales.

Au cours de l'année 2004, il reprend le Département des institutions et des relations extérieures (DIRE). Au niveau institutionnel, il y chapeaute l'introduction des réformes liées à la nouvelle Constitution dont se sont doté les Vaudois en 2003. Dans ce nouveau département, il est en charge des relations avec les communes (fonds de péréquation, Bascule EtaCom, loi sur les fusions) et des Préfets (redécoupage des districts). Avec la Confédération, il traite notamment des questions de l'asile, du séjour des étrangers, et est également impliqué dans le volumineux dossier de la RPT avec son collègue Pascal Broulis.

En relation avec l'Ordre judiciaire vaudois (OJV), Jean-Claude Mermoud a coordonné les travaux d'importantes réformes visant à renforcer la justice pénale et le Tribunal des mineurs, ainsi que la mise en oeuvre de nouvelles procédures fédérales.

En charge des relations extérieures, il siège au niveau suisse dans les comités de la Conférence des Gouvernements cantonaux (CdC) et celle des Chefs de département de justice et police (CCDJP). Il préside les conférences romandes traitant des mêmes objets (respectivement CGSO et CLDJP) ainsi que la Commission tripartite des agglomérations (CTA).



## Une motivation personnelle intacte

Au cours de ces deux législatures passées au Conseil d'Etat j'ai beaucoup appris. Derrière chaque enjeu politique il faut tenir compte de ces destins humains ainsi que de l'intérêt général d'une communauté. Pour moi tout décideur doit être à même de faire la part des choses entre le pragmatisme, les droits en vigueur et les aspirations légitimes d'une population. Il ne sert à rien d'être obtus et figé dans une réalité du passé ; il faut savoir évoluer.

Ce sont un peu plus de huit années d'expériences particulièrement enrichissantes qui viennent de s'écouler. Ce sont des relations de travail, des réseaux de contacts qui émettent leurs avis, qui débouchent quelquefois sur des confrontations. Mais lorsque la confiance s'établit entre partenaires, alors là on peut vraiment construire et se mettre d'accord ; en bons vaudois, "retrousser nos manches et saisir le fossier".  
Je me sens cette énergie de poursuivre mon travail avec conviction, attention et réalisme.



## La vision d'un engagement politique

Il faut rendre hommage à nos prédécesseurs et être reconnaissant de ce qu'ils ont fait pour nous. Toutefois, tout s'accélère dans notre société modernisante et gouverner d'une année sur l'autre ne suffit plus. Il faut davantage anticiper et se montrer visionnaire si l'on ne veut pas se retrouver dans le dernier wagon. Agir vaut mieux que réagir ! Il s'agit d'un devoir moral et d'un sens des responsabilités face aux générations futures.

Ces dernières années notre Canton a fait beaucoup d'efforts. Que chacun qui a apporté sa pierre à l'édifice en soit d'ailleurs remercié. Toutefois cette embellie n'est pas le fruit du hasard et ceux qui décident ont parfois de la peine à faire admettre le choix ou le poids de certaines décisions. Pour ma part, je suis convaincu qu'une certaine rigueur est nécessaire et s'impose aux gouvernants. La rigueur permet de répartir les efforts de manière juste entre tous ceux qui participent à la vie publique et les citoyens eux-mêmes. En terme d'allocation des ressources, elle positionne l'Etat dans une juste mesure à la place qui convient : " Ni trop, ni trop peu ! ".

La rigueur n'est pas rigide, elle autorise même une certaine ambition. Celle de ne pas se contenter de ce qui est déjà fait. Celle qui, justement parce que notre monde va plus vite, nous impose comme aux échecs de penser plusieurs coups à l'avance.

Au cours de la prochaine législature, nous aurons à maîtriser des enjeux à géométrie variable qui touchent aussi bien à notre fédéralisme qu'à la vie locale. Ces défis sont motivants pour quelqu'un qui, comme moi, apprécie de trouver des solutions consensuelles qui satisfont le plus grand nombre.



## La volonté de poursuivre

D'ici 2012, nous aurons à poursuivre nos efforts dans tous les domaines de l'activité de l'Etat. Cependant, il en est quelques uns qui, évoluant avec la démographie, nécessiteront davantage d'attentions (santé, social, écoles). Certains standards ne sont pas tabous. Des gains d'efficacité et de qualité peuvent encore être mis en évidence et valorisés. La bonne santé de l'Etat est à ce prix. Notre Canton se retrouve doucement sur de bons rails, mais il n'est encore que convalescent. Nous devons viser à maintenir son équilibre financier si durement acquis et stabiliser l'accroissement de nos dépenses.

En effet, ce n'est qu'à ces conditions que notre gouvernement aura dans ses mains un réel volant de manœuvre ; une marge âprement gagnée sur le déficit structurel. Cette marge sert aussi l'ambition que nous voulons exprimer pour cette prochaine législature. A savoir qu'elle assure au Canton une crédibilité grandissante sur la scène fédérale et intercantonale. Légitimement, notre canton - troisième par sa taille et sa population - se doit d'être présent au sein de notre fédéralisme. Non seulement pour y défendre nos intérêts propres, mais également pour participer activement au lien confédéral.

Je crois en l'action collégiale d'un gouvernement. L'expérience de notre Conseil d'Etat au cours de ces quatre dernières années en particulier me conforte dans cette appréciation. Ce sont des femmes et des hommes qui s'unissent autour d'un programme commun.

En compagnie de mes trois colistiers du **centre droite vaudois - Jacqueline de Quattro, Pascal Broulis et Philippe Leuba** - nous avons cette volonté de poursuivre dans cette voie et cet état d'esprit. Ensemble, nous sommes convaincus que seule une majorité de centre droite au Conseil d'Etat saura maintenir ce cap.



## S'engager pour des projets

Les quatre candidats du centre droite vaudois forment une équipe unie qui s'est aisément mise d'accord à propos d'une plateforme de campagne conjointe. Celle-ci couvrant les divers domaines de l'activité de l'Etat, se compose de **38 projets communs**.

Pour ma part, je souhaite poursuivre mon engagement personnel sur des thématiques touchant à notre cadre de vie et nos institutions.

Un des premiers thèmes qui me tient à cœur concerne l'**aménagement du territoire**. Sujet éminemment stratégique si l'on veut permettre un développement harmonieux de toutes les régions de notre canton. Celui-ci doit se faire en contenant autant que possible l'étalement urbain par une densification judicieuse des zones déjà habitées. Il s'agira dans le même temps d'anticiper les besoins de mobilité des vaudois. Par rapport au trafic pendulaire, il conviendra d'offrir une alternative crédible au " tout-à-la-voiture " grâce à l'amélioration de l'offre en transports publics. Le but, à terme, consiste à limiter l'accroissement des nuisances pour une meilleure qualité de vie.

Un autre thème a trait au **renforcement de la chaîne sécuritaire et pénale**. Dans ce domaine nous aurons à engager des forces supplémentaires pour répondre à une situation qui n'est tout simplement plus satisfaisante. En amont, la police doit pouvoir se sentir confirmée et renforcée sur le terrain dans ses actions garantissant la sécurité. La Justice qui traite les infractions constatées doit pouvoir le faire rapidement en ayant les moyens de sanctionner sans recourir, plus que de raison, au sursis. Au final, le manque de places de détention, en aval, doit trouver une solution par la construction de nouvelles structures. Le sentiment d'impunité ne doit pas prévaloir. La problématique du nombre des petites incivilités voire des délits plus ou moins mineurs pour lesquels la sanction n'est plus assez dissuasive ou même éducative mérite un débat de fonds. Doit-on accepter cette dérive ? Je prétends que non !

Enfin - et pour tordre le cou à toute idée préconçue - j'affirme qu'il est nécessaire que l'Etat s'occupe de l'**intégration des étrangers** avec le soutien des organisations bénévoles de la société civile. Tout un chacun qui obtient le droit de résider durablement dans notre pays a le devoir de s'y intégrer. Ceci passe en premier lieu par une certaine maîtrise de la langue française et une volonté de subvenir à ses besoins par ses propres moyens.



## En aparté...



La vie politique s'apparente parfois à une randonnée de peau de phoques... Il faut :

- Vérifier l'itinéraire en ayant des objectifs clairs et raisonnables,
- Adopter le bon rythme pour ne pas s'essouffler trop prématurément,
- Ecouter son cœur et sa raison,
- Anticiper les possibles aléas du parcours,
- Savoir se relever après la chute,
- Partager les efforts,
- Se montrer solidaires,
- S'entourer d'amis sur qui l'on peut compter,

J'ai le goût de l'effort et le sens de la mesure.



**Jean-Claude Mermoud**  
Château cantonal, 1014 Lausanne

Tél: 021 316 40 01  
Fax: 021 316 40 05

[jean-claude.mermoud@vd.ch](mailto:jean-claude.mermoud@vd.ch)